

La lettre Agricole de l'Oudon

Janvier 2010 - Numéro 9

Sommaire

..... Destruction mécanique
des couverts

..... Outils de raisonnement de
la fertilisation azotée des céréales

..... Bien entretenir une haie

..... Produire bio,
pourquoi pas vous ?

Edito

Après la période de croissance des couverts végétaux, il va falloir penser à leur destruction tout en conservant les bénéfices du travail déjà accompli. La destruction des couverts doit se faire prioritairement de manière mécanique. A ce jour, ces techniques sont des alternatives performantes et ne demandent pas beaucoup plus de temps de travail et elles ont un effet bénéfique certain sur la qualité de l'eau. Cette Lettre doit permettre à chacun d'entre vous de trouver la solution mécanique la plus appropriée à son exploitation.

J.-L. LARDEUX Co-président Comité Pilotage Agricole
D. BEYLICH Président de la Commission Locale de l'Eau
G. DELAUNAY Président du SIAEP du Segréen.

..... La destruction mécanique des couverts

Intérêts des couverts

Aujourd'hui les couverts végétaux sont des cultures à part entière. Ils sont un allié précieux pour les sols et l'environnement : piège à azote, fissuration du sol par les racines, meilleure portance du sol au printemps, la population de micro-organismes et de vers de terre s'accroît augmentant ainsi la porosité du sol et le ressuyage. Les couverts limitent également la battance et l'érosion des sols. Bien sûr, ces avantages sont conditionnés à la réussite du semis et au bon développement du couvert avant l'hiver.

Les modes de destruction

Pour la protection et l'amélioration de la qualité des eaux, la destruction mécanique des couverts demeure la voie à privilégier. Certes, l'application des produits chimiques* est facile à mettre en œuvre, mais elle est néfaste pour l'environnement. Différents outils à dents, à disques ou à bèches roulantes sont adaptés à la destruction des couverts. Le roulage pendant une période de gel va faciliter le travail de destruction mécanique. Aujourd'hui, le coût d'une destruction mécanique varie de 17 à 25 €/ha (outil, tracteur, carburant, chauffeur); pour une destruction chimique il faut compter de 25 à 31 €/ha (chantier complet avec produit).



Gérard POUJOL

Union des Cuma Section 49 - 02 41 96 75 48

* Il existe un plafond de destruction chimique dans chaque département - Voir la Lettre Agricole Sept. 2009

UN UTILISATEUR TÉMOIGNE...

Frédéric Heulin s'occupe des cultures au GAEC des 4H à Châtelais. L'exploitation, en élevage lait et volailles label, compte 120 ha de prairies et 65 ha de cultures dont une trentaine d'hectares implantée de couverts. « Sur l'exploitation, on sème des couverts depuis plus de 15 ans » précise Frédéric.

Les espèces et le semis

« Le semis est réalisé le plus tôt possible au semoir à céréales plus un roulage après deux déchaumages. Pour déchaumer, j'utilise notre outil à dents de type vibro, équipé de socs larges ou le déchaumeur à disques indépendants de la Cuma. Maintenant, je sème des mélanges : avoine, vesce, moutarde, radis et sarrasin. Derrière une céréale, je supprime l'avoine. Ainsi, chaque plante explore différents horizons du sol, le mélange favorise la couverture rapide du sol et est mieux protégé des limaces ! »

Suite du témoignage >>>

La destruction

« Bien évidemment nos couverts sont détruits mécaniquement. Le choix de l'outil est fonction de la densité de la végétation : avec un couvert très développé, je vais utiliser le déchaumeur à disques. Par contre au niveau qualité de travail, l'outil à dents est plus efficace sur le plan agronomique : il ouvre mieux le sol, la terre se réchauffe et se ressuie plus rapidement. Je travaille en moyenne à 5 cm de profondeur, il est inutile d'aller plus profond : on doit tout simplement déchausser les racines. »

Les difficultés rencontrées

« La destruction mécanique est plus délicate à gérer en année humide. Il faut éviter de laisser le couvert trop longtemps au printemps : il pourrait pénaliser la culture suivante. Si le couvert est un RGI, je le détruis à l'outil à dents avec 2 passages croisés à 24 h d'intervalle sur une parcelle très rase (après pâture ou ensilage). »

Propos recueillis par **Gérard POUJOL**

Les outils de raisonnement de la fertilisation azotée des céréales

Le reliquat sortie hiver sur céréales, un outil indispensable

Le reliquat sortie hiver est un prélèvement de sol effectué sur l'ensemble du profil début février, le prélèvement est séparé en trois horizons 0-30 cm, 30-60, 60-90 selon la profondeur du sol.

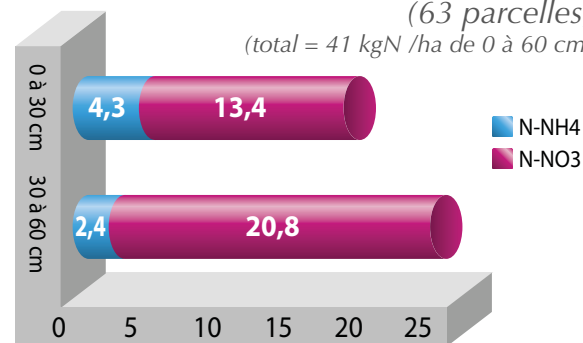
- En Mayenne, les reliquats mesurés sont :

	2005	2006	2007	2008	2009
Pluviométrie sur septembre-janvier (en mm)	275	286	410	252	314
0-30 cm UN/ha	16	20	10	18	21
30-60 cm UN/ha	29	35	13	30	6
60-90 cm UN/ha	26	52	24	28	15
Total UN/ha	71	107	47	76	63

Le reliquat sortie hiver dépend de la pluviométrie hivernale, un hiver humide (2007) entraîne un reliquat moyen de 47 UN/ha. En revanche, un hiver plus sec (2006) limite le lessivage (107 UN/ha). Généralement, l'azote nitrique est concentré surtout dans l'horizon le plus profond dû au phénomène de lessivage.

- En Maine-et-Loire, l'ensemble des prescripteurs locaux se sont associés pour lancer une campagne d'analyse de reliquats sortie hiver.

Reliquats en zone vulnérable sur l'ouest du Maine et Loire en sortie d'hiver 2009 (63 parcelles)
(total = 41 kgN /ha de 0 à 60 cm)



Il ressort que le reliquat moyen mesuré était de 41 UN/ha. Une différence de 38 kg d'azote par hectare en moyenne (de 0 à 60 cm) a été mesurée sur des parcelles conduites de la même manière (précédent maïs avec effluent sur l'ouest du département) entre le 10 janvier et le 10 février à cause des fortes pluies durant cette période (122 mm de pluies à la station de Beaucozé). En moyenne, sur les parcelles du réseau un apport au tallage était inutile.

Le reliquat sortie hiver permet de réajuster son prévisionnel de fertilisation et d'économiser des unités d'azote minéral à apporter en végétation. Alors à vos tarières !

L'apport d'azote au tallage, pertinent ou non ?

Jusqu'à 80 % des besoins azotés totaux du blé sont à couvrir entre le stade redressement et la floraison.

Une carence en début de montaison se traduira par une diminution du nombre d'épis au m² (régression de talles) et un déficit azoté à la mi-montaison diminuera le nombre de grains par épi.

A contrario, entre la levée du blé et le stade « épi 1 cm », les besoins en azote de la plante représentent maximum 10 à 15 % des besoins totaux. Dans notre région de polyculture-élevage, les reliquats sont souvent importants (minéralisation lors d'hivers doux, minéralisation des

effluents d'élevage...) et couvriront les besoins pendant cette période. Ainsi, l'apport au stade tallage peut être diminué voire supprimé.

Des essais faits en Mayenne (Site Saint Fort) ont montré une légère diminution de rendement lorsque l'apport au tallage est éliminé (- 3,8q/ha). Cependant, l'économie du passage d'azote compense cet écart lors des calculs des marges.

Ainsi, observez votre bande double densité et n'apportez votre azote que lorsque la bande pâlit ou au stade « épi 1 cm ».

... Réaliser son stockage de produits phytosanitaires



Depuis le 1^{er} janvier 2007, le lieu de stockage phytosanitaire est intégré à la conditionnalité des aides PAC. Il doit être réservé aux produits phytosanitaires, fermé à clé et aéré.

À noter, les employeurs sont soumis à des obligations supplémentaires issues du code du travail, notamment disposer d'un extincteur, d'un système

de rétention, d'étagères en matières non absorbantes, d'une signalétique, etc.

Réglementaire certes, mais bien pratique !

Le lieu de stockage phytosanitaire permet également de :

- limiter les risques de contamination des personnes et de l'environnement ;
- conserver les propriétés physico-chimiques des produits (*les écarts de températures altèrent l'efficacité des produits*) ;
- optimiser la gestion des stocks et le temps de manipulation.

À vos bidons, prêts... aménagez votre stockage !

Chaque exploitant doit adapter son stockage en fonction de ses besoins et choisir entre construction ou aménagement dans un bâtiment existant.

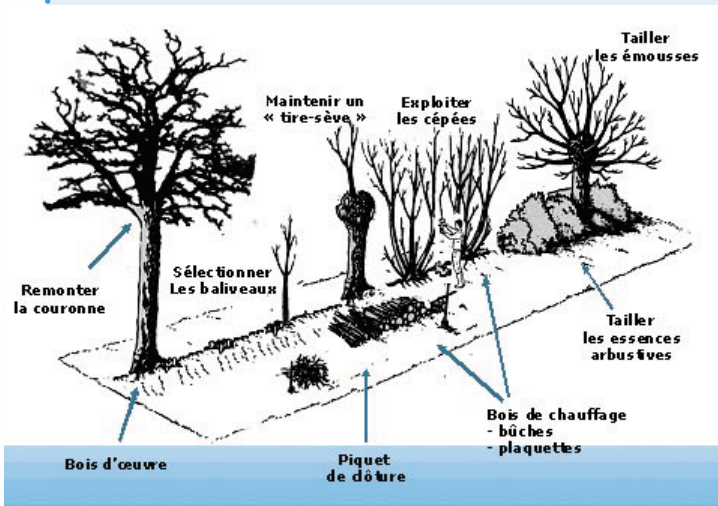
Sandrine LEPLÉ Ch. Ag. 53
02 43 67 38 90



... Bien entretenir une haie

Aujourd'hui, un regain d'intérêt se fait sentir pour le bocage et ses nombreux atouts. Il n'aura d'avenir que s'il trouve une valorisation en bois énergie et pourquoi pas en bois d'œuvre.

Les arbres à bois précieux (*merisier, cormier, alisier, chêne, ...*) nécessitent un suivi de taille de formation les premières années, pour avoir une bille d'un minimum de 3 m de haut sans nœud. La mécanisation ne permet pas de résultats similaires. Aujourd'hui, notre paysage manque d'arbres formés pour du bois d'œuvre.



Le bois de chauffage est prélevé sur les arbres têtards ainsi que sur les cépées. Sur les arbres l'émondage, technique de taille qui consiste à tailler les branches en tête des arbres, doit être pratiqué régulièrement entre 12 et 15 ans suivant les essences.

Mais la haie n'est pas faite que d'arbres, elle possède aussi des arbustes. Cette base est importante afin d'assurer pleinement son rôle de brise vent et d'habitat à la diversité animale et végétale.

Quelques conseils pour qu'une taille mécanique soit faite dans les meilleures conditions :

- ... intervenir en période hivernale,
- ... avoir le matériel adapté à l'intervention (*sécateur ou lamier, nacelle et tronçonneuse*),
- ... avoir un matériel affûté et en bon état pour avoir des coupes nettes et ne pas déchiqueter le végétal,
- ... éviter de couper au même endroit que l'année précédente, essayer de décaler la coupe de 20 cm,
- ... utiliser la tronçonneuse pour réaliser des coupes nettes sur les arbres.

Le recepage complet de la haie ou coupe à blanc est fait dans le but de la valoriser en bois de chauffage ou pour régénérer celle-ci. Des matériels existent pour faciliter cette exploitation. Mais ces investissements sont coûteux, d'où la nécessité de fédérer les agriculteurs entre eux et d'avoir des débouchés pour valoriser les produits résultants de l'exploitation de la haie.

Certes, il n'y a pas de valorisation en bois énergie de la strate herbacée mais son entretien et son maintien sont importants. C'est le lien entre la partie ligneuse de la haie représentée par les arbres, les cépées, les buissonnants et la parcelle. De plus, elle filtre les résidus transportés en surface. A noter toutefois qu'il est préférable alors que la haie soit perpendiculaire à la pente. Pour éviter un envahissement de la parcelle, cette strate doit être entretenue annuellement par une fauche ou un broyage, en dehors des périodes de nidification (avril à juillet).

Il va de soi que pour maintenir la diversité animale mais aussi végétale à la base de la haie, toute utilisation de désherbants chimiques est contre indiquée.

Le bois énergie ne doit pas être la seule finalité de la haie, au risque de l'appauvrir. La diversité des essences et des strates différentes ont leur importance d'un point de vue paysager et environnemental.

Gérard CLOUET Ch. Ag. 53 - 02 43 67 38 63
Armelle VINET Ch. Ag. 49 - 02 41 96 77 69

Actualités

Suite à la signature du Contrat Territorial le 15 décembre dernier, deux actions importantes seront conduites au cours du 1^{er} semestre 2010.

1. L'élaboration d'une charte « prescripteurs »

Les techniciens des différents organismes de conseils agricoles, des coopératives, les négociants sont présents au quotidien sur le terrain et accompagnent les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques. L'objectif de cette charte est de parvenir à un travail concerté entre les différents signataires et au partage de messages portant sur les prescriptions agronomiques permettant l'amélioration de la qualité de l'eau. La charte devra être aboutie d'ici le 30 juin 2010. L'action est animée par les Chambres d'Agriculture.

2. Démarche de prospective territoriale entre janvier et avril 2010

Une réflexion sur « Quels systèmes d'exploitations agricoles durables (économiquement, socialement et environnementalement) dans le bassin versant de l'Oudon à l'horizon 2030 pour respecter les objectifs environnementaux européens, en particulier concernant la qualité de l'eau », se lance. Vos réflexions et votre participation sont importantes.

Deux réunions réservées aux élus et aux agriculteurs :

27 janvier à 14h - Cossé Le Vivien
- Salle St Exupéry -

3 février à 10h - Segré
- Salle de l'Amitié -

Venez nombreux !!!

Rachel LABRUNIE
Commission Locale de l'Eau
02 41 92 52 84

Produire bio, pourquoi pas vous ?

Le bassin versant de l'Oudon compte un peu plus de 60 exploitations en agriculture biologique. A dominante lait et viande, elles se répartissent sur environ 3 000 ha.

Maxime Lambert et Aurélien Colas sont agriculteurs sur la commune de Bouillé-Ménard en production viande bovine (70 vaches) et poulets de chair sur 142 ha de SAU. Installés depuis 2007 et associés en 2009, ils viennent de franchir une nouvelle étape, celle de la conversion en agriculture biologique. Un choix mûrement réfléchi.



Pourquoi avoir choisi d'aller vers l'agriculture bio ?

Sensible à l'enjeu eau, nous réalisons déjà peu de traitements dans les champs, nous n'avions jamais eu de goût pour ça. Nous savions aussi que les normes allaient se durcir alors on a préféré anticiper. De plus, commercialement et encore plus en vente directe, le bio est porteur.

Quelles principales incidences a eu ce changement sur vos pratiques ?

Passer en bio demande plus d'observation avant d'agir. Pour les cultures, nous avons investi dans une bineuse. Le reste nous l'avons en Cuma. Nous n'estimons pas y passer plus de temps. En ce qui concerne les bovins, les changements ont été plus importants puisqu'il existait un atelier taurillons sur l'exploitation reprise. Nous l'avons arrêté progressivement au profit d'un système extensif qui nous permet presque aujourd'hui d'atteindre l'autonomie alimentaire. Parallèlement, nous avons créé un atelier poulets de chair que nous écoulons en vente directe. Parce que nous éprouvions une trop forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur, nous souhaitons de plus en plus aller jusqu'au bout de la filière. Nous estimons mieux nous y retrouver aujourd'hui.

Propos recueillis par

Mathilde COISMAN MOLICA

Plus d'informations sur l'Agriculture Biologique

Pour informations sur le parcours de conversion, les cahiers des charges, les procédures, les délais, la Chambre d'Agriculture organise des formations.

Des documents sur les expérimentations sur toutes les productions sont consultables et téléchargeables à partir du site : www.agrilianet.com

Contactez-nous : **Ch Ag 49** : Mathilde COISMAN MOLICA - 02 41 96 75 32
Ch Ag 53 : Brigitte LAMBERT - 02 43 08 11 50

Agenda/Manifestations

MAET 2010 : Dernière année de contractualisation sur les bassins Araize, Chéran et Misengrain. Réunions d'information :

- 3 février à 14h30 - Grugé l'Hôpital - Salle Communale -
- 8 février à 14h00 - Renazé - Salle de l'Etang -

Salon Tech & Bio, 23 et 24 juin 2010 à la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou : les techniques alternatives et BIO, performantes pour tous !

Collecte EVPP : en 49 du 17 au 21 mai

Collecte PPNU : en 53, inscription urgente au 02 43 67 38 58

En 49, inscription obligatoire dès à présent auprès de votre distributeur pour opération en juin.



Etablissement public du ministère chargé du développement durable

La Lettre Agricole de l'Oudon est une publication du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Segréen.
4 bis, rue Auguste RODIN
49500 SEGRE
Directeur de la publication : M. DELAUNAY
Rédaction :
Chambre d'Agriculture 49 & 53
Création : CREANOVA Angers
Impression : Norbert PLOT
Papier recyclé - Encres végétales
Bulletin édité à 5000 exemplaires.
ISSN : N° 1632 - 9228

La Lettre de l'Oudon est le fruit du travail du Comité de Pilotage à vocation agricole qui rassemble agriculteurs, services de l'Etat, collectivités locales, coopératives, distribution et négociants... L'objet de cette instance vise à reconquérir la qualité de l'eau.

La lettre
Agricole
de l'Oudon